

KATARZYNA WOŁOWSKA

TU OU VOUS ?
QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'EMPLOI
DES FORMES DE LA DEUXIÈME PERSONNE
DANS LES INTERVIEWS ET LES DÉBATS DE PRESSE

- « Vous ne vous aimez pas ». Mais comment ça ?
Comment est-ce possible ? Vous ne vous aimez pas ? Qui n'aime pas qui ?
- Toi, bien sûr... c'était un vous de politesse, un vous qui ne s'adressait qu'à toi.

(SARRAUTE 1996 : 1149).

1. PRÉLIMINAIRES

Toute considération théorique relative aux principaux actants de la communication, c'est-à-dire au destinataire et au destinataire du message, doit inéluctablement prendre en compte le problème des *déictiques* (*shifters, embrayeurs, expressions référentielles*, etc., cf. JAKOBSON 1963 : chap. 9, KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 41, DUCROT 1972/1991 : 221, DUCROT ET SCHAEFFER 1995 : 369-371) ; il semble même logique que cette question soit abordée dans ce contexte comme première, étant donné que les déictiques, notamment les pronoms de la première et de la deuxième personne, constituent à la fois les plus simples et les plus explicites marqueurs linguistiques de la présence de ces actants dans le texte.

1.1. LA DEIXIS : ESQUISSE DU PROBLÈME¹

Le terme de *deixis* (du grec *δείκνυμι*, *montrer*, *monstration*) désigne l'ensemble des unités linguistiques qui déterminent la relation entre la situation d'énonciation et l'objet de l'énoncé (*cf.* p. ex. MOREL ET DANON-BOILEAU 1992, GŁOWIŃSKI *et al.* 2000 : 94) ; on définit ainsi les déictiques comme « classe de mots dont le sens varie avec la situation » (JESPERSEN 1922 : 123-124), expressions référentielles « permettant au locuteur de désigner au destinataire un ou plusieurs objets particuliers de l'univers du discours » (DUCROT 1972/1991 : 221), « mots et phrases dont la référence ne peut être déterminée sans la connaissance du contexte d'utilisation » (MONTAGUE 1968, cité par Rousseau 1992 : 366), expressions dont « le référent ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent » (DUCROT ET SCHAEFFER 1995 : 369-370), etc.

Il résulte de ces définitions que le problème des expressions déictiques est consubstantiellement lié à celui de la *référence*, question épineuse en linguistique à cause du postulat radical, toujours actuel, de l'immanentisme de la description linguistique, postulat selon lequel la langue doit être étudiée « en elle-même et pour elle-même » pour garder la cohérence théorique et méthodologique de la réflexion (*cf.* KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 8). La dimension référentielle de la langue suppose en fait le rapport de celle-ci à la réalité extralinguistique ; il s'agit du « processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique » (*ibid.* : 41). Ducrot (1972/1991 : 221ss.) parle dans ce contexte de la *fonction référentielle* grâce à laquelle le locuteur peut désigner les objets de la réalité extralinguistique (qu'il s'agisse du monde réel ou d'un univers construit par la langue)² ; il insiste cependant sur le fait que les expressions de ce type sont très rarement purement référentielles : « il est presque exceptionnel (...) d'en trouver deux qui puissent être substituées l'une à l'autre sans que l'intention de discours en soit profondément changée – même si les conditions de vérité de la phrase restent identiques » (*ibid.* :

¹ Il ne s'agit pas ici d'un problème purement linguistique, ce phénomène ayant intéressé aussi les logiciens et les philosophes du langage, tels que G. Frege, P.F. Strawson, K. Bühler, B. Russell, L. Wittgenstein, R. Montague, D. Kaplan, etc. (à ce propos, *cf.* p. ex. ROUSSEAU 1992, DUCROT 1972/1991).

² « Les fonctions essentielles de la deixis (dénomination et ostension) s'organisent à partir de la fonction référentielle, qui est son attache dans le langage » (ROUSSEAU 1992 : 365).

223). Ainsi, le contenu référentiel d'une telle unité linguistique varie d'une énonciation à l'autre, autrement dit, les déictiques n'ont pas de *denotatum* spécifiable (cf. KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 42), même si leur contenu sémantique est relativement stable et bien défini (ainsi, *je* désigne le locuteur, *ici* le lieu où celui-ci se tient, etc.).

Le problème du caractère référentiel des unités linguistiques se trouve complexifié encore par l'opposition que l'on établit entre la *deixis* et l'*anaphore*, vu que les mêmes unités linguistiques (notamment les pronoms personnels) peuvent fonctionner soit comme déictiques, soit comme anaphoriques. Si les déictiques sont des unités autonomes du point de vue de leur contenu référentiel, les anaphoriques (ou *représentants*) sont des « termes ou expressions qui reçoivent leur signification d'autres termes, expressions ou propositions contenus dans le même texte et qu'ils représentent » (HAROCHE ET PÊCHEUX 1972 : 17, KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 43), c'est-à-dire qu'ils empruntent leur contenu sémantique et référentiel de leurs antécédents cotextuels. L'anaphore a ainsi pour fonction « de relier des unités syntaxiques » (BADER 1992 : 31) pour garantir la cohésion et l'économie du texte ; par contre, la référence déictique (*dénomination absolue* selon la terminologie de BALLY 1932/1969 : 191) fait nécessairement intervenir les données relatives à la situation d'énonciation, même si certains linguistes intègrent le concept d'anaphore dans celui de *deixis* (p. ex. les termes opposés de *deixis indicielle* et *deixis anaphorique* de TODOROV 1970 : 10, cf. KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 44).

Mais ce qui compte avant tout, c'est qu'« avec la *deixis* est posé le problème de l'ubiquité de l'homme dans le langage » (BOURQUIN 1992 : 387), alors que « le langage enseigne la définition même de l'homme » (BENVENISTE 1966 : 259). La *deixis* constitue ainsi une des dimensions les plus importantes de l'approche linguistique de l'énonciation et, plus généralement, de celle de la présence de l'homme dans le discours, celui-ci étant toujours à considérer comme unique et déterminé par un *ego-hic-nunc* particulier. Il s'agit là notamment de ce qu'on appelle, depuis Benveniste (1966), *subjectivité dans le langage*, phénomène omniprésent dont l'aspect central est « la capacité du locuteur à se poser comme *sujet* » (*ibid* : 259), de « se montrer », vu que « toute opération monstrative spécifique n'est qu'une réplique de cette monstration fondamentale qu'est la prise de parole » (BOURQUIN 1992 : 388). Si la problématique de l'énonciation en linguistique englobe en général « la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque

à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980 / 2002 : 36), toute considération sur ce sujet doit partir des questions relatives à la deixis, qu'il s'agisse du sens restreint ou large de ce terme (*cf.* de nombreux articles contenus dans MOREL ET DANON-BOILEAU 1992, ainsi que DUTKA-MAŃKOWSKA 1999 : 36-39), et le premier aspect à aborder est celui de la *deixis personnelle*.

1.2. LA SPÉCIFICITÉ DE LA CATÉGORIE DES PRONOMS PERSONNELS

Est « ego » qui *dit* « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne » (BENVENISTE 1966 : 260).

Comme ils désignent de la manière la plus générale les actants de la communication (le locuteur, son destinataire et l'objet du message transmis), les pronoms personnels « sont les plus évidents, et les mieux connus, des déictiques » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 45). Tout comme les autres formes de la deixis, ils nécessitent le recours à la situation d'énonciation pour qu'il soit possible de déterminer leur contenu référentiel, c'est pourquoi on les décrit souvent comme des formes « proprement 'asémiques' » (RICŒUR 1975 : 98), des unités « asémantiques, [qui] ont, non un sens, mais des fonctions » (BADER 1992 : 38), comme des « signes 'vides', non référentiels par rapport à la réalité, toujours disponibles, et qui deviennent 'pleins' dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours » (BENVENISTE 1966 : 254). Pourtant, il est faux de considérer les pronoms personnels comme dépourvus de signification : ils « sont en réalité, avant toute actualisation discursive, sémantisés » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 42), ce qui veut dire que le recours à la situation d'énonciation est nécessaire seulement pour déterminer leur contenu référentiel et non pas leur sémantisme inhérent.

Les pronoms personnels assument en discours le rôle d'*indices de relations*, notamment de la relation (objective ou subjective) du locuteur au monde et de son rapport à l'autre (*cf.* BADER 1992 : 31) ; propres aux *instances de discours* (*cf.* BENVENISTE 1966 : 251), ils permettent l'ancrage du sujet d'énonciation dans l'espace de la parole (MADRAY-LESIGNE 1992 : 401). Leur vocation centrale est justement de convertir la langue en parole : comme le répète Benveniste, les pronoms personnels envisagés comme formes du système de la langue appartiennent à tout le monde, mais leur emploi en discours équivaut à leur appropriation égocentrique dans une

situation d'énonciation particulière, toujours unique (cf. KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 62).

Pourtant, le statut des pronoms n'est pas identique dans tous les cas : seuls les pronoms de la première et de la deuxième personne grammaticales sont considérés comme de « purs déictiques » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 45) ; dans la terminologie benvenistienne, ce sont eux qui reflètent dans la langue la catégorie de la *personne*, par opposition aux formes non personnelles (catégorie de la *non-personne* représentée par les pronoms de la troisième personne grammaticale, cf. BENVENISTE 1966 : 230). Comme c'est le locuteur qui constitue en discours le représentant central de la « personne », le pronom *JE* qui lui correspond est à considérer comme le déictique le plus important, le plus « pur », jouant le rôle de repère pour les autres formes de ce paradigme, aussi bien personnelles que non personnelles. En outre, la fonction qu'assume ce déictique est par excellence *expressive* (selon la terminologie de JAKOBSON 1963 : 214) et non pas *descriptive* ; plus précisément, si les pronoms *JE* et *TU* s'opposent à *IL* par leur nature personnelle, *JE* se distingue de *TU* en fonction du critère de subjectivité (cf. BENVENISTE 1966 : 235) : toute extériorisation de l'intentionnalité personnelle en discours doit passer, explicitement ou implicitement, par *JE*. Ainsi, par exemple, Bourquin (1992 : 391-392) propose comme la formule générale de la deixis le schéma *JE se montre devant TU quant à IL* ou, plus précisément, *JE manifeste/présentifie JE (eu égard à TU) (eu égard à IL)*, le degré d'étroitesse de la relation entre *JE* et *TU/IL* pouvant varier d'un énoncé à l'autre. Madray-Lesigne (1992) parle à l'occasion de cette relation de ce qu'elle appelle *topothèse personnelle* :

Pour s'identifier pleinement, le *je* doit non seulement se démarquer de la totalité du *ça* mais, à l'intérieur du couple intersubjectif, se démarquer de son autre, le *tu*. La topothèse personnelle est dynamisée et constamment remise en cause par la dialectique du même et de l'autre (1992 : 403).

La question des pronoms personnels d'adresse a été abordée aussi dans le cadre de recherches sociolinguistiques. Les chercheurs anglo-saxons y consacrent relativement peu d'attention, sans doute à cause de la simplicité du système des pronoms en anglais (cf. PIRES 2004a) ; les premières analyses de ce problème mettaient l'accent avant tout sur le phénomène de « démocratisation » des termes d'adresse au XX^e siècle (passage de l'emploi non-réciproque *TU-VOUS*, qui reflétait un modèle hiérarchique des relations sociales jusqu'au XIX^e siècle, à l'emploi réciproque, « démocratique », *TU-TU* ou *VOUS-VOUS*, cf. BROWN ET GILMAN 1960 / 1972). C'est au sein de la recherche

française, vu l'évidente complexité du système des termes d'adresse et des règles organisant leur usage en français, que cette problématique se trouve développée d'une manière plus détaillée, tenant compte de la multiplicité de facteurs pertinents dans ce contexte (cf. notamment le numéro 108 de *Langage et société* 2004 / 2 et, du côté franco-anglais, AMÉNOS *et al.* 2004).

Ce qui nous intéresse ici, c'est la présence discursive de l'actant de la communication appelé généralement *destinataire* ou *énonciataire* (cf. p. ex. BOURQUIN 1992), instance à laquelle correspondent les formes de la deuxième personne grammaticale, notamment les pronoms personnels *TU* et *VOUS* mais aussi les pronoms possessifs (*ton, tes, votre, vos...*) qui portent en soi la marque explicite de la deuxième personne (cf. KERBRAT-ORECHIONI 1980/ 2002 : 45). Nous entendons repérer des traces de cette présence dans un genre de discours particulier, à savoir dans les interviews et les débats de presse, pour définir, à travers ces marques, le rapport entre l'énonciateur et l'énonciataire (correspondant respectivement à l'intervieweur et l'interviewé ou *vice versa*) et les effets pragmatiques que l'emploi d'une forme d'adresse contre une autre est censé produire sur le destinataire principal (ou, si l'on préfère, l'archi-destinataire), c'est-à-dire sur le lecteur.

2. LES PRONOMS PERSONNELS DE LA DEUXIÈME PERSONNE (*TU* et *VOUS*)

Les pronoms portant la marque grammaticale de la deuxième personne constituent incontestablement la trace la plus explicite de la présence du destinataire dans un texte, qu'il soit monologal ou dialogal, philosophique ou journalistique, scientifique ou juridique, poétique ou utilitaire, etc. En ce qui concerne le discours de la presse écrite, qui constitue un type particulier de discours médiatique, il présente une très grande richesse et variété de formes relatives au problème qui nous intéresse, l'emploi des pronoms *TU* et *VOUS* étant à considérer seulement comme le premier degré (le plus explicite) de la présence discursive du destinataire, quel que soit son statut et le niveau de sa manifestation³.

³ Néanmoins, nous nous limiterons ici à l'analyse de ce niveau le plus explicite, le problème des marqueurs implicites nous semblant trop vaste et compliqué pour pouvoir le traiter d'une manière satisfaisante dans le cadre d'un seul article.

2.1. LE *TU*

Relatif au destinataire du discours produit par l'énonciateur, le *TU* est généralement considéré comme consubstantiellement lié avec le *JE*, les deux étant « en relation de nécessaire complémentarité, puisqu'on ne s'affirme comme *soi* que par rapport à l'*autre* » (BADER 1992 : 37)⁴.

Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. *Je* désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de *je* : en disant *je*, je ne puis pas parler de moi. A la 2^e personne, *tu* est nécessairement désigné par *je* et ne peut être pensé hors d'une situation posée à partir de *je* ; et, en même temps, *je* énonce quelque chose comme prédicat de *tu* (BENVENISTE 1966 : 228).

Benveniste (1966 : 230) souligne que les deux personnes, dont l'une énonce en s'adressant à l'autre, sont à chaque fois *uniques* ; en outre, vu que « le message verbal appelle généralement une réponse, c'est-à-dire que le récepteur fonctionne en même temps comme un émetteur en puissance » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980/2002 : 24), il s'agit là d'instances *inversibles* : en discours, à tour de rôle, *JE* devient *TU* et *vice versa*⁵. Pourtant, leur statut n'est pas le même : défini comme *la personne non-JE* ou *la personne non-subjective* (BENVENISTE, *op. cit.* : 232), le *TU* peut être considéré comme un correspondant « négatif » du *JE*, instance qu'il complète mais dont il dépend étroitement, sans laquelle il n'existe pas, parce que c'est elle qui le projette dans son discours⁶.

En ce qui concerne le discours journalistique, et plus précisément la presse écrite française, il s'avère que l'emploi du pronom personnel *TU* (forme singulière de la deuxième personne grammaticale) y est assez rare, la plupart des adresses explicites au destinataire s'effectuant à travers la forme plurielle *VOUS* (appelée couramment *VOUS de politesse*). En fait, outre le couple *JE / TU*, il est nécessaire de prendre en compte justement la relation *TU / VOUS*, rapport auquel nous reviendrons en détail plus loin, mais qu'il convient de signaler tout de suite vu son importance incontestable dans le

⁴ Pour décrire cette relation, Bader parle de la catégorie de la *personne-altérité* (1992 : 37).

⁵ Cette propriété est typique par exemple du discours poétique, notamment amoureux : « Le *toi* et le *moi*, le *tien* et le *mien* se conjuguent dans une réalité anonyme et d'application unanime, - chaque couple humain étant tour à tour ce *toi* et ce *moi* » Morier (1961 / 1981 : 399).

⁶ Ce qu'il faudrait noter aussi, c'est l'existence dans l'usage de la langue de formes figées liées au pronom *TU* (+ une forme verbale précise), comme les collocations de type *tu sais* ou *tu vois* ou *tiens* (d'étonnement) (*cf.* CAPPEAU 2004).

contexte qui nous intéresse. C'est qu'il ne s'agit pas là d'un simple effet de multiplication, mais de deux formes dont l'usage est tout à fait distinct et, on le verra, c'est plutôt celui de *TU* qui semble en quelque sorte marqué par rapport à l'emploi de la forme *VOUS* (de politesse), considérée généralement comme plus neutre.

2.2. LE *VOUS*

Grammaticalement, le pronom personnel *VOUS* (ainsi que les formes verbales et les pronoms possessifs qui lui correspondent) exprime le pluriel de la deuxième personne ; il s'interprète donc comme le *TU* redoublé ou multiplié ; pourtant, selon Benveniste, « dans les pronoms personnels, le passage du singulier au pluriel n'implique pas une simple pluralisation » (1966 : 233) sauf dans le cas de la *non-personne* (c'est-à-dire de la troisième personne grammaticale) qui, elle, « admet un véritable pluriel » (*ibid.* : 236). Ce problème est manifeste notamment dans le cas du passage du *JE* au *NOUS* vu l'unicité et la subjectivité qui sont propres au *JE* et qui se trouvent forcément niées dans la forme plurielle ; le *TU* est déjà un autre, la personne non-subjective, cependant, le passage au *VOUS* implique toujours une certaine (ou totale) hétérogénéité référentielle qui interdit de considérer les deux formes comme différant seulement par les traits grammaticaux *singulier vs pluriel*. Ce n'est pas toujours en effet que le *VOUS* exprime la pluralisation du *TU* : à côté du *VOUS* collectif, il existe un *VOUS* de politesse qui désigne une seule personne, un *TU* (singulier) caché derrière la forme grammaticale plurielle, cet emploi impropre étant réglé par différentes normes propres à la culture occidentale. Ainsi, selon Benveniste, si le *TU* constitue une *personne stricte*, dans le cas du *VOUS*, on doit parler d'une *personne amplifiée* (*ibid.* : 236) et non pas *plurielle*, vu le caractère diffus et hétérogène de son contenu référentiel.

Kerbrat-Orecchioni (1980/2002 : 46) propose, pour la forme *VOUS*, l'explication suivante :

$$\begin{aligned} \text{VOUS} &= \text{TU} + \text{non-JE} \rightarrow \text{TU pluriel : déictique pur} \\ &\quad \rightarrow \text{TU} + \text{IL(S)} = \text{déictique} + \text{cotextuel} \\ \text{VOUS} &= \text{TU} + \text{TU et / ou IL} \end{aligned}$$

Ce schéma, qui pourrait être affiné encore si l'on prenait en compte différentes variantes particulières de l'emploi du pronom *VOUS* (notamment le

VOUS de politesse mentionné), rend assez bien compte de la complexité du problème, surtout en ce qui concerne l'aspect pluriel de la forme considérée.

L'opposition *TU/VOUS*, bien décrite notamment en ce qui concerne sa manifestation en français (cf. p. ex. SHERZER 1988, Joly 1973, André-Larochebouvy 1980, Béal 1989), se trouve souvent extrapolée à d'autres formes personnelles, ce qui témoigne de l'existence de rapports étroits entre tous les éléments du système des pronoms. Par exemple, dans la vision dynamique de la production du sens selon Madray-Lesigne (1992), le *VOUS* est un *expansif*, par opposition au *NOUS condensif* où l'on part d'un *NOUS* universel (*Nous, les hommes*) pour aboutir à un *JE* unique.

A partir de *TU*, marque ponctuelle de l'altérité dans la dyade interlocutive, une tension élargissante réintègre le ÇA en exclusion de *JE*, jusqu'au *VOUS* universel qui désigne en expansion tous les autres sauf moi : « Vous, les hommes » (MADRAY-LESIGNE 1992 : 403).

Dans notre corpus, constitué d'exemples puisés dans la presse écrite, la forme *VOUS* (*i.e.* non seulement le pronom personnel mais aussi les pronoms possessifs et les formes verbales de la deuxième personne du pluriel) apparaît très souvent, ce qui est dû notamment à de nombreuses occurrences du *VOUS* dit « de politesse ». En fait, là où il s'agit de rapporter une interaction quelconque – et rendre compte des propos et des interactions nous semble l'un des objectifs centraux du discours journalistique – cette forme de la deixis personnelle est de loin la plus utilisée, quasi omniprésente ; il est donc normal que ses emplois soient très diversifiés, pleins de nuances et susceptibles de produire différents effets pragmatiques.

3. LE *TU* ET LE *VOUS* DANS LES INTERVIEWS ET LES DÉBATS DE PRESSE

3.1. LA COMPLEXITÉ DU MODÈLE COMMUNICATIONNEL

L'usage de termes d'adresse dans le discours journalistique constitue un problème à part étant donné la spécificité incontestable de ce contexte, spécificité qui conduit à la complexification de l'emploi des pronoms et de leur interprétation, et même à l'imbrication réciproque de différents niveaux d'allocution.

Le peu d'intérêt que suscite la question de l'écrit dans les travaux de théorisation des pronoms d'adresse est sûrement un reflet de la sous-spécification de l'allocution dans ce médium. Tout à l'opposé de la parole vive, la portée des pronoms écrits est des plus incertaines, l'absence de l'allocutaire permettant en effet une multiplicité d'interprétations, là où les paramètres adressifs du dialogue oral sont, en général, définis, ou du moins définissables. Le VOUS français peut ainsi s'interpréter à l'écrit comme pronom singulier de respect à l'endroit d'un lecteur unique, pronom pluriel à l'endroit d'un lectorat multiple avec vouvoiement individuel sous-entendu, ou pronom pluriel à l'endroit d'un lectorat multiple avec tutoiement individuel sous-entendu. En d'autres termes, un VOUS écrit peut s'interpréter comme un tutoiement (PIRES 2004a : 2).

Une telle ambivalence caractérise aussi à un degré important les sous-genres du discours journalistique qui se situent, dirait-on, entre l'oral et l'écrit, à savoir l'interview et le débat de presse. Transcrits dans un journal ou dans un périodique, ces formes apparaissent comme bien complexes du point de vue communicationnel, ce qui implique d'importants problèmes méthodologiques. Dans la presse écrite, l'interview ou le débat fonctionnent comme une sorte de théâtre où les personnages s'adressent des répliques devant le public, et les pronoms de la deuxième personne sont le plus souvent utilisés comme termes d'adresse justement dans les rapports entre les sujets « mis en scène ». Quant au destinataire réel du message, c'est-à-dire au lecteur, il ne participe pas au dialogue rapporté, pourtant, les interlocuteurs se rendent compte de sa présence virtuelle et parfois même ils peuvent en aller jusqu'à l'interpeller directement.

Cette spécificité « théâtrale » du dialogue propre aux interviews, entretiens et débats transcrits dans la presse fait penser automatiquement au modèle de la communication au théâtre, élaboré dans le cadre de la pragmatique linguistique et de la théâtrologie contemporaine, ainsi qu'à ce que Kerbrat-Orecchioni (1984, 1986) appelle *trope communicationnel*. Contrairement au dialogue authentique, où la conversation se déroule entre (au moins) deux interlocuteurs représentant des intentionnalités distinctes, « au théâtre, on a affaire à une chaîne d'émetteurs / récepteurs, à un emboîtement d'instances énonciatives » (KERBRAT-ORECCHIONI 1984 : 47) qui se superposent : le dialogue se déroule apparemment entre les personnages⁷, mais la véritable communication s'établit entre les actants réels, à savoir entre l'auteur de la pièce de théâtre (archi-énonciateur, responsable de ce qu'énoncent les personnages) et le lecteur / spectateur (destinataire réel).

⁷ Joués lors d'une représentation par des acteurs ce qui rend ce modèle actantiel encore plus complexe (cf. KERBRAT-ORECCHIONI 1984 : 48).

Les interviews et les débats diffèrent certes du dialogue théâtral, notamment par le fait qu'il s'agit là non pas d'un dialogue inventé par un seul archi-énonciateur, mais d'une conversation réelle rapportée ; cependant, ils s'apparentent à ce type de dialogue pour au moins deux raisons :

- (i) leur caractère, tout comme celui du dialogue théâtral, n'est pas aussi spontané que celui des conversations menées ou observées « en direct » : outre le fait qu'il s'agit là d'une interaction qui se déroule selon un certain scénario (notamment dans le cas d'une interview où ce scénario comprend une liste de questions préparée à l'avance par l'intervieweur), la version transcrite du dialogue est le plus souvent une version déjà modifiée, où se trouvent effacés la plupart des éléments propres à l'échange direct (ratificateurs, reprises, bégaiements, lapsus, etc.) ;
- (ii) la relation entre les actants de la communication présente la structure du trope communicationnel : A s'adresse apparemment à B, mais son destinataire réel est C. Si « le discours théâtral apparaît (...) comme fonctionnant dans sa globalité sur le mode du trope communicationnel » (KERBRAT-ORECCHIONI 1984 : 51), le même schéma vaut aussi pour les interviews et les débats transcrits dans la presse, vu qu'ils ne sont jamais faits gratuitement, pour le plaisir des interlocuteurs, mais pour quelqu'un d'autre – le public⁸.

3.2. LES PROBLÈMES DE LA DISTANCE INTERPERSONNELLE

(ANALYSE D'EXEMPLES)

Une autre question qu'il est nécessaire d'aborder en parlant des interviews ou des débats, c'est la relation interpersonnelle qui s'établit entre les interactants et qui peut se modifier au cours du dialogue. KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 35-36) distingue trois dimensions de ce rapport :

- (1) la relation « *horizontale* » : axe de la *distance* ;
- (2) la relation « *verticale* » : axe de la *domination*, ou du système des « places » ;
- (3) la relation (...) *conflictuelle vs consensuelle* – ou pour reprendre les termes de Francis Jacques : *agonale vs irénique*.

⁸ Ici, il est obligatoire de prendre en compte le type de médium (p. ex. journal d'information vs revue spécialisée) et le caractère de son lectorat (public vaste et hétérogène vs public de spécialistes), puisque le système de termes d'adresse y est employé différemment (vovolement non marqué dans le discours quotidien d'information vs formes réduisant la distance entre l'interviewé et son public dans le cas de revues spécialisées) (cf. CLAUDEL 2004).

Ce qui est pertinent ici, c'est bien entendu la première dimension de la relation interpersonnelle, celle de la distance créée entre les interactants dans une interview ou un débat, étant donné que le *TU* (*i.e.* les formes de la deuxième personne du singulier) constitue un évident marqueur de la relation interpersonnelle *intime*.

Le tutoiement symbolise (...) mieux que toute autre forme une relation de familiarité (comme en témoigne l'expression « être à tu et à toi ») et / ou de solidarité – c'est-à-dire qu'il permet, en un double mouvement d'inclusion / exclusion, de circonscrire un groupe d'individus qui « partagent » le « tu » (membres d'un clan, d'une famille, d'un parti, etc.) (KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 45).

Le degré de cette intimité (familiarité, solidarité⁹...) dépend en effet de différents facteurs dont les plus importants sont relatifs aux propriétés intrinsèques des interactants (âge, statut social, etc.) et à la relation qui existait entre eux au préalable (degré de connaissance, liens sociaux, familiaux, professionnels, appartenance à un même groupe, etc.) (*cf.* KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 36) ; ce qui compte aussi, c'est le cadre dans lequel se déroule leur interaction (conversation *familière* vs *formelle*). Or il est clair que, dans une interaction menée devant un public, même les rapports les plus intimes deviennent forcément plus formels que dans un échange en privé : si l'on se tutoie dans une interview ou un débat, on exhibe devant le public son relation intime (d'amitié, de connivence) avec l'interlocuteur, ce qui ne reste pas sans effet par exemple dans les débats politiques où l'emploi de la forme *TU* comme terme d'adresse est marquée par rapport à la forme *VOUS*, considérée dans ce contexte comme neutre. A titre d'exemple, considérons quelques extraits du débat politique opposant François Bayrou et Charles Millon :

F. Bayrou : Cette idée d'une France coupée en deux n'est pas la mienne, parce qu'elle conduit à la victoire des extrêmes. (...) A l'inverse, je crois qu'il existe une voie centrale, moderne, républicaine, « personnaliste », (...), et que c'est sur cette voie-là qu'il faut gouverner la France.

⁹ Kerbrat-Orecchioni souligne que, même si les chercheurs utilisent dans ce contexte différents termes (*familiarité* vs *intimité* vs *solidarité*) qui présentent certaines divergences du point de vue de leur définition (aspects cognitifs et affectifs de la relation, rapprochement relatif à l'appartenance à un même groupe, etc.), « leurs effets sur l'interaction sont similaires » ; ainsi, ces phénomènes peuvent être considérés « comme des variantes d'une même relation complexe » (1992 : 40).

- C. Millon : Mais, François, tu parles de ce que tu ne connais pas ! Viens en Rhône-Alpes ! Tu constateras que, dans la composition de l'exécutif régional comme dans le traitement des dossiers, aucune concession n'est faite à l'idéologie que tu viens de décrire.
 (...)
- F. Bayrou : Nous disparaissions chaque fois qu'on donne la victoire idéologique à l'extrême droite, chaque fois qu'on reprend, non sans fascination, les mots, les thèmes, les formules de l'extrême droite. Et, à partir de ce moment, les gens se portent sur l'original plutôt que sur la copie. Le Pen et ses amis sont d'une logique parfaite. Cette logique, elle consiste à nous faire disparaître. Et ce que je te reproche, c'est d'avoir servi cette logique-là. Peut-être de bonne foi, peut-être par accident... Je ne soupçonne pas tes convictions personnelles, je te connais depuis suffisamment longtemps, nous avons fait beaucoup de choses ensemble. Je ne crois pas que tu sois devenu d'extrême droite en une seule nuit, simplement parce qu'il te manquait un siège. Mais tu as choisi une ligne politique que je considère comme mortelle pour nous.
- C. Millon : Si véritablement tu penses qu'on ne peut pas accepter les voix d'élus du Front national, que ce parti est dangereux pour la démocratie, alors va jusqu'au bout : demande l'interdiction du Front national. (...)

(« Charles Millon, François Bayrou – Le duel des droites : Débat »,
Le Point, 24.10.1998 n°1362).

Le recours à la forme TU utilisée par les interactants résulte du degré de leur connaissance : François Bayrou et Charles Millon sont tous les deux représentants de la droite, ils partagent donc la même orientation politique (ainsi, en quelque sorte, ils font partie du même « clan »¹⁰) mais ils se connaissent aussi personnellement (*Je ne soupçonne pas tes convictions personnelles, je te connais depuis suffisamment longtemps*) et possèdent bien des expériences professionnelles communes (*nous avons fait beaucoup de choses ensemble*). Les formes de la deuxième personne du singulier permettent aux interactants d'exprimer leurs opinions et leurs objections d'une manière plus directe, d'utiliser plus spontanément des exclamations et des impératifs (*Mais, François, tu parles de ce que tu ne connais pas ! Viens en Rhône-Alpes ! ; alors va jusqu'au bout : demande l'interdiction du Front national*), et l'emploi du prénom du destinataire (*François*) souligne, explicitement ou non, que les participants du débat ne sont pas de simples oppo-

¹⁰ André-Larochebouvy parle ici d'un *TU parlementaire* : « On se tutoie automatiquement entre parlementaires d'un même parti politique ou de partis alliés » (1980 : 684, cf. KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 46).

sants (ce qui constitue pourtant une configuration typique dans les débats politiques), mais qu'il existe entre eux une relation plus intime, résultant de leurs occupations professionnelles communes, sinon d'une sorte d'amitié. Or cette relation n'est pas neutre si l'on prend en compte le cadre dans lequel se déroule leur débat : au moment de discuter, les interactants sont bien conscients de la présence (future) du troisième actant de leur communication, c'est-à-dire du lecteur du périodique où leur débat sera transcrit. C'est ce lecteur qui constitue le véritable destinataire de leur conversation, menée ainsi dans sa totalité sur le mode du trope communicationnel¹¹, puisque c'est en fait à lui que chacun des participants du débat s'adresse en parlant à son interlocuteur direct. Ainsi, la forme *TU* reste propre uniquement au premier niveau de la communication (conversation entre François Bayrou et Charles Millon), alors qu'au second niveau (les hommes politiques s'adressant implicitement au public de leur débat), il s'agit avant tout de transmettre ses opinions et, du point de vue pragmatique, de convaincre le lecteur de la justesse de sa position au détriment de l'argumentation de l'adversaire¹². Cependant, l'adresse à celui-ci à travers l'emploi des formes de la deuxième personne du singulier peut aider chacun des interactants à obtenir ce but pragmatique, vu que la conversation menée entre les collègues qui se tutoient semble plus naturelle, plus franche et par là plus fiable du point de vue de son contenu qu'un débat entre les véritables adversaires (à ne pas dire ennemis acharnés) politiques.

Notons en marge un procédé intéressant d'*ילוּיֶמֶנְט* (cf. KERBRAT-ORECHIONI 1992 : 46-48) qui consiste à utiliser une forme de troisième personne pour s'adresser à son allocataire. Il s'agit ici de remplacer la forme de la deuxième personne (*TU* mais aussi *VOUS*) par un pronom ou un nom propre de son interactant, ce qui s'interprète soit comme un emploi tropique (décrit en rhétorique comme *énallage de personne* à caractère déférentiel ou, au contraire, condescendant), soit comme une « troisième personne d'impolitesse », utilisée pour traiter un des participants du dialogue comme un

¹¹ Elle l'est déjà au moment où elle se déroule effectivement, étant donné qu'il doit y avoir une tierce personne qui l'écoute et l'enregistre pour la transcrire ensuite sous forme d'article.

¹² A peu près le même mécanisme s'observe dans les débats télévisés sauf les cas où le public assiste directement à l'interaction, y réagit et, par là, peut influencer le cours de la conversation. Dans les débats transcrits dans la presse, l'adresse au public est retardée (l'interview doit se dérouler avant d'être imprimée), grâce à quoi le texte peut subir d'éventuelles modifications (chose impossible dans le contact direct) ; pour les interactants, cela constitue sans doute un important facteur psychologique.

délocuté, c'est-à-dire comme une personne dont on parle sans s'adresser à elle (*cf. ibid.* : 46). Joly (1973 : 28) distingue ainsi dans ce contexte trois valeurs possibles de l'iloïement : celles de *respect*, de *mépris* ou de *familiarité* (selon le cas). Dans une conversation menée sur un pied d'égalité, ce procédé peut être considéré comme plus que familier, c'est-à-dire comme impertinent, voire insultant, mais il peut constituer aussi la manifestation d'une sorte de jeu (ironie, provocation plaisante ou autre pratique ludique). Considérons quelques répliques du débat déjà cité où les interactants recourent à ce procédé si fréquemment qu'on pourrait parler même d'une sorte d'abus :

F. Bayrou : Cette idée d'une France coupée en deux n'est pas la mienne, parce qu'elle conduit à la victoire des extrêmes. Pour gagner dans son camp, on cherchera toujours à séduire l'extrême. Je suis persuadé qu'au gouvernement, par exemple, il y avait des personnalités qui ne croyaient pas aux 35 heures, mais il fallait bien satisfaire la gauche la plus à gauche ! Charles Millon n'a pas fait autre chose : sa campagne de publicité, cet été, était basée non pas sur l'humanisme qu'il dit défendre, mais sur le thème de la préférence. Il s'agit de flirter avec la préférence nationale à la mode du FN et de montrer sa capacité à récupérer un certain nombre de gens. C'est une défaite politique.

(...)

Non, c'est parce qu'ils ont compris que ça allait faire exploser la droite et le centre ! L'extrême droite a réussi son coup par Millon interposé.

(...)

C. Millon : François Bayrou a eu un immense tort quand il était secrétaire général de l'UDF, c'est de refuser la réforme du mode de scrutin aux régionales.

(...)

F. Bayrou : Un choix clair ? Si Charles Millon avait annoncé à ses électeurs qu'il passerait un accord avec le FN, son score aurait été moindre.

(« Charles Millon, François Bayrou – Le duel des droites : Débat »,
Le Point, 24.10.1998 n°1362).

Les noms propres des interactants remplacent ici de manière manifeste la forme *TU* employée dans d'autres moments du débat. Quelle est la fonction du procédé d'iloïement ? Il semble qu'il s'agisse d'introduire une sorte de distance entre les interactants qui, en se tutoyant, insistent sur une certaine intimité de leur relation, ne serait-ce que pour des raisons professionnelles. Leur ton, naturel et direct tant qu'ils utilisent la forme *TU*, devient ainsi plus

réservé, voire plus froid ; cela est lié sans aucun doute à la valeur pragmatique du contenu de leurs paroles, qui est une valeur de reproche (*il fallait bien satisfaire la gauche la plus à gauche ! Charles Millon n'a pas fait autre chose : sa campagne de publicité, cet été, était basée non pas sur l'humanisme qu'il dit défendre, mais sur le thème de la préférence ; si Charles Millon avait annoncé à ses électeurs qu'il passerait un accord avec le FN, son score aurait été moindre*) ou de critique (*François Bayrou a eu un immense tort quand il était secrétaire général de l'UDF, c'est de refuser la réforme du mode de scrutin aux régionales*).

Dans les interviews, l'emploi de la forme *TU* est beaucoup plus rare que dans les débats (qui opposent le plus souvent des adversaires à statut égal) ; cela résulte du fait que, normalement, l'intervieweur qui représente son journal ou périodique ne connaît pas l'interviewé suffisamment pour pouvoir se permettre de le tutoyer et il s'adresse à lui en employant la forme de *VOUS* de politesse. Il arrive cependant, notamment dans la presse à caractère politique ou adressée à la jeunesse¹³, que le tutoiement dans les interviews est une sorte de règle, même si l'intervieweur se cache souvent derrière le nom de son journal ou périodique :

Démocrate Déchaîné : Quand as-tu décidé de quitter le PS ? Et comment cette idée est-elle venue ?

Marko Bandler : C'est une accumulation de choses, qui fait que je ne me reconnaissais plus du tout dans le PS. (...)

(Le Démocrate déchaîné, *Pourquoi j'ai quitté le PS*
(interview de Marco Bandler) septembre 1998)

Quoi qu'il en soit, la forme *TU* employée dans l'interaction directe (transcrite ensuite pour être présentée au lecteur) témoigne d'une certaine intimité de la relation entre le locuteur et son destinataire. Pragmatiquement, elle peut entraîner des effets particuliers : vu que la conversation semble alors plus naturelle, porte des marques de cordialité, les interactants peuvent être considérés comme plus sincères, plus fiables que dans le cas d'un échange officiel, de par sa nature plus neutre, plus froide. Ici, le choix de la forme *TU* contre celle de *VOUS* s'impose en quelque sorte conformément aux règles qui organisent le discours adressé au public des jeunes : dans ce contexte, il est artificiel de se vouvoyer, le *TU* devient le signe de la solidarité naturelle

¹³ « L'âge (...) joue en cette affaire un rôle décisif : sur la planète des jeunes, on se tutoie aujourd'hui systématiquement dès la première rencontre » (KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 48).

des jeunes, de leur spontanéité qui se perdra certes ensuite dans la vie adulte mais qui justement les en sépare encore¹⁴.

Tout comme la forme *TU*, le *VOUS* utilisé dans les interviews, les entretiens, les débats et d'autres formes d'interaction directe transcrite dans la presse constitue un marqueur d'un type particulier de communication, à savoir de la conversation menée sur le mode du *trope communicationnel* (cf. *supra*) où le message transmis se trouve adressé à deux destinataires, direct (interlocuteur) et indirect (lecteurs). La forme *VOUS* apparaît à ce premier niveau : il s'agit normalement d'un *VOUS* de politesse, non-pluriel du point de vue référentiel, désignant la personne de l'interlocuteur.

L'emploi du *VOUS* dans ce contexte témoigne normalement d'une certaine distance – plus ou moins importante – qui existe entre les interactants au niveau de leur relation « horizontale ». Dans les exemples ci-dessous :

Le Point : Que pensez-vous de cet « été Sarkozy » ? (...)

Le Point : Est-ce que, pour vous, ce serait une catastrophe si Nicolas Sarkozy l'emportait ? (...)

(Trois questions à... Nicolas Dupont-Aignan,
propos recueillis par Catherine Pégard,
Le Point, n° 1666, 19 août 2004 : 6).

Le Point : Quelle date vous semble réaliste pour une adhésion de la Turquie ? (...)

(*La Turquie, partenaire historique*,
interview avec Semih Vaner, propos recueillis par Jan Schmidt-Whitley, *Le Point*, n° 1666, 19 août 2004 : 29).

cette distance se manifeste d'autant plus dans le fait que le journaliste, bien que nommé explicitement dans le paratexte (« propos recueillis par... »), se cache derrière le nom du périodique qu'il représente (l'interaction est donc présentée quasi ouvertement comme son travail de tous les jours et non pas comme une conversation gratuite). Cette indication métonymique de la source de locution, *i.e.* le nom du périodique (*Le Point*) pour les noms de ses journalistes (respectivement *Catherine Pégard* et *Jan Schmidt-Whitley*), fait que le rapport interpersonnel entre ceux-ci et leurs destinataires semble par là encore plus réservé, officiel.

¹⁴ Le même phénomène, encore plus marqué, c'est l'emploi généralisé de la forme *TU* dans le discours adressé aux enfants.

En ce qui concerne l'interviewé, il est plus rare que celui-ci s'adresse explicitement au journaliste, normalement il se borne à répondre aux questions qui lui sont posées et il le fait d'une manière communicativement neutre, c'est-à-dire sans marquer explicitement son adresse au destinataire (qu'il s'agisse de l'intervieweur ou du public). Certes, il arrive sans doute souvent que c'est seulement à l'étape de la réécriture de l'interview que les marques de conversation directe, considérées comme superflues et n'apportant rien au message destiné au lecteur, se trouvent effacées du texte final. Sinon, là où elles restent pour telle ou telle raison, l'interviewé utilise normalement la forme personnelle VOUS ; il est rare en fait que la relation de l'intervieweur et de l'interviewé soit intime au point de se tutoyer.

Le Point : Le PS vous semble-t-il en état de réfléchir sereinement ?

Pierre Mauroy : Je vous ferai observer qu'en France on aime le PS parce qu'il est le parti le plus démocratique. Mais, chaque fois qu'il entre dans les phases imposées par la démocratie, comme celle d'un congrès aujourd'hui, on se dit : qu'est-ce qu'il lui prend ?

(« Contre la faiblesse congénitale du capitalisme, vive la social-démocratie ! » interview avec Pierre Mauroy, Premier ministre de François Mitterrand de 1981 à 1984, *Le Point*, version électronique, 31/10/2008, N°1885).

Dans d'autres cas, l'intervieweur peut apparaître (ou plutôt transparaître) seulement à travers une information paratextuelle de type « propos recueillis par... » sans que son interaction avec l'interviewé, même limitée à l'acte de lui poser une question, soit explicitement marquée dans le texte¹⁵. L'échange d'interventions alternées (question – réponse), typique de l'interview, reste ici en ellipse, le lecteur recevant seulement l'essentiel informationnel de l'interaction, c'est-à-dire la réponse de la personnalité enquêtée. Cependant, la présence du journaliste, qui est le destinataire direct des « propos recueillis », se reconnaît derrière les formes de la deuxième personne présentes dans le discours de l'énonciateur.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessous :

Guy Carcassonne¹⁶ : Ce sont les hommes qui ne se montrent pas à la hauteur des institutions, pas l'inverse, et la dénonciation récurrente du

¹⁵ Et il n'est pas rare que même cette information sur le journaliste-enquêteur soit absente du paratexte.

¹⁶ Professeur de droit public.

système est, en France, un classique par lequel les élus tentent de faire oublier leurs propres insuffisances. Prenez n'importe lequel d'entre eux, à droite comme à gauche ; imaginez-le dans un autre régime et demandez-vous ce qu'il ferait de mieux. Le test est accablant.

(« Pour ou contre. Vers un vrai régime présidentiel ? »,
Le Point, n° 1666, 19 août 2004, p. 19),

qui fait partie d'une suite d'avis de différentes personnalités sur le sujet du régime présidentiel, l'énonciateur utilise les formes *prenez*, *imaginez-le*, *demandez-vous* qui semblent s'adresser au destinataire direct (l'interactant, en l'occurrence le journaliste-intervieweur) plutôt qu'à cette instance abstraite et (encore) virtuelle qu'est le lecteur du périodique où l'énoncé sera présenté. Certes, la présence du journaliste n'est à admettre ici que par défaut, puisque, même dans le paratexte, il n'y a pas d'indication sur la personne qui a recueilli les propos de Guy Carcassonne ; les seuls marqueurs de cette présence, c'est la question posée à l'enquête et transcrite sous forme de titre (cependant, il est impossible de savoir si elle n'a pas subi des reformulations dans sa version transcrite¹⁷) et les formes de la deuxième personne mentionnées qui constituent une trace de l'interaction entre l'interviewé et le journaliste anonyme. Même s'il est justifié de considérer ces propos comme énoncés sur le mode du trope communicationnel (avec le lecteur comme le destinataire principal), il semble aussi fondé de constater que, sans la présence corporelle du journaliste au moment de l'énonciation, le texte ne serait pas aussi « vif », il n'aurait pas ce caractère naturel et polémique (le journaliste est appelé à faire lui même un « test » qui serait « accablant » selon l'enquête), il ne produirait pas cet effet d'une conversation libre dont le lecteur n'est d'ailleurs pas empêché de se sentir le participant.

Dans l'exemple suivant :

Jean-Louis Debré¹⁸ : Crise de régime ? Allons donc ! Ne me demandez pas encore une fois de dire que notre Constitution permet tout.

(« Pour ou contre. Vers un vrai régime présidentiel ? »,
Le Point, n° 1666, 19 août 2004, p. 18),

¹⁷ Cette possibilité de reformulation, de modification, de transformation, etc., liée au caractère indirect de la communication entre les interactants (intervieweur et l'interviewé) et leur public, peut facilement donner lieu à des manipulations que le lecteur sera incapable de saisir.

¹⁸ Président de l'Assemblée nationale.

un autre énonciateur, enquêté sur le même sujet, lui aussi utilise la forme de la deuxième personne (l'impératif *ne me demandez pas*) pour s'adresser directement à son interlocuteur. Pourtant, la présence du journaliste se sent non seulement grâce à ce marqueur explicite, mais aussi à travers la question *crise de régime?* qui, sans aucun doute, constitue une reprise diaphonique (cf. ROULET *et al.* 1987 : 78) des paroles que le journaliste a énoncées à l'occasion de formuler sa question. On voit bien par là que cette question réellement posée à l'énonciateur a dû différer dans sa formulation de celle qui se trouve dans le titre ; sans doute, était-elle plus provoquante étant donné l'emploi du mot *crise*, repris au début de la réponse de Jean-Louis Debré, ainsi que l'impératif par lequel il semble exprimer une nuance d'irritation : *ne me demandez pas une fois encore de dire que...* Ainsi, l'effacement des paroles du journaliste (le titre n'étant qu'une reformulation de l'idée qu'il a dû exprimer dans sa conversation avec le politique) conduit à l'effacement du dialogue, ce qui, dans ce contexte, est un procédé à fonction précise : ce qui doit rester de ce dialogue, c'est seulement l'énoncé de la personnalité enquêtée, et c'est lui qui doit être mis en relief. Cependant, les marqueurs présents dans cet énoncé (formes de la deuxième personne et question-reprise à caractère polémique) empêchent que l'effacement du journaliste soit total et ils font ressortir la présence de ce destinataire direct bien que la forme d'interview implicite (« propos recueillis ») consiste à exposer non pas l'interaction mais le contenu de l'énoncé de l'enquêté comme si celui-ci s'adressait directement au lecteur.

4. REMARQUES FINALES

Les exemples présentés ci-dessus sont, bien entendu, relativement simples, alors qu'il existe beaucoup de cas ambigus où il est plus difficile d'identifier d'une manière univoque l'instance du destinataire, notamment celle qui correspond au référent du déictique *VOUS*. Pourtant, vu que nous nous bornons ici délibérément à la description des formes les plus explicites de l'adresse au destinataire, les cas analysés nous semblent suffire pour indiquer quelques principaux problèmes qu'il est nécessaire de prendre en compte pour décrire la différence entre l'usage des formes *TU* et *VOUS* dans les interviews et les débats de presse¹⁹. Ce qu'il faut souligner, c'est l'impor-

¹⁹ Ce qu'il convient de mentionner encore en passant, c'est la question intéressante – que nous n'avons pas pu traiter ici – du rapport implicite qui existe entre les trois actants de la

tance et la spécificité de la relation interpersonnelle unissant l'intervieweur et la personne interviewée, notamment le problème de la distance qui se crée entre eux (avec renvoi à tous les paramètres pertinents tels que l'âge, le statut social, l'appartenance politique, l'influence de différentes conventions). On a pu voir, à travers les exemples analysés ci-dessus, que cette distance est préétablie, elle ne change pas au cours de l'interaction, et l'emploi des formes *TU* ou *VOUS* est tout à fait prévisible à partir d'une combinaison de facteurs précise. En outre, il semble clair que, dans le type de discours analysé, la forme *TU*, relativement rare, est à considérer comme marquée par rapport à la forme *VOUS*, plus neutre, susceptible de fonctionner aussi bien comme une adresse au destinataire direct (intervieweur/interviewé, adversaire du débat) que comme celle au destinataire indirect (et pourtant principal), c'est-à-dire au lecteur.

RÉFÉRENCES

- AMÉNOS J., C. CAMPOS, D. DAVY, M. PIRES (dir.) (2004), "Second-person pronouns and forms of address in contemporary European languages". (numéro double de *Franco-British Studies* 33-34, autumn 2003-spring 2004).
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY D. (1980), *La conversation : jeux et rituels*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris IV.
- BADER F. (1992), « Formes, fonctions, étymologies pronominales », [in] MOREL M.-A. ET DANON-BOILEAU L., *La Deixis*, (Actes du colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), PUF, Paris, 27-41.
- BALLY Ch. (1932 / 1969), « Les notions grammaticales d'absolu et de relatif », [in] *Essais sur le langage*, Minuit, Paris, 189-204.
- BÉAL C. (1989), « 'On se tutoie' : second person pronominal usage and terms of address in contemporary French », *Australian Review of Applied Linguistics*, 12-1, 61-82.
- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris (notamment les articles *De la subjectivité dans le langage*, *La nature des pronoms*).
- BOURQUIN G. (1992), « Ambiguïtés de la deixis », [in] Morel M.-A. et Danon-Boileau L., *La Deixis*, (Actes du colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), PUF, Paris, 387-399.
- BROWN R., GILMAN A. (1960 / 1972), « The pronouns of power and solidarity », [in] GIGLIOLI P.P. (dir.) (1972), *Language and social context*, Harmondsworth, Penguin.
- CAPPEAU P. (2004), « Les sujets de deuxième personne à l'oral », *Langage et société*, n° 108, 2004 / 2, 75-90.

communication mentionnés (intervieweur, interviewé, lecteur) et une quatrième instance, celle du rédacteur en chef (ou du comité de rédaction). Il s'agit là en effet de l'instance qui décide du contenu du journal ou périodique (et, par là, du choix de personnes invitées pour une interview), ce qui constitue aussi un facteur pertinent qu'il faudrait prendre en considération dans une analyse plus avancée de la manifestation des actants de communication dans le discours de presse.

- CLAUDEL Ch. (2004), « De l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française », *Langage et société*, n° 108, 2004/2.
- DUCROT O. (1972 / 1991), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris.
- DUCROT O., SCHAEFFER J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, coll. « Points Essais », Paris.
- DUTKA-MANKOWSKA A. (1999), *Le discours autre dans des articles de la critique littéraire. Une étude linguistique et discursive*, Warszawa, UW, Wydział Neofilologii.
- GŁOWIŃSKI M., KOSTKIEWICZOWA T., OKOPIEŃ-SŁAWIŃSKA A., SŁAWIŃSKI J. (2000), *Słownik terminów literackich*, Ossolineum, Wrocław.
- HAROCHE CL. ET PECHEUX M. (1972), « Manuel pour l'utilisation de la méthode d'analyse automatique du discours (AAD) », *TA Informations*, 13-55.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris.
- JESPERSEN O. (1922), *Language*, Londres.
- JOLY A. (1973), « Sur le système de la personne », *Revue des langues romanes*, 80-1, 3-56.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980 / 2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Collection U « Linguistique », Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1984), « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques* 41, 46-62.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1986), *L'Implicite*, Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1992), *Les interactions verbales*, Armand Colin, Paris, t. II. *Langage et société* (2004), n° 108, 2004 / 2.
- MADRAY-LESGNE F. (1992), « L'ici et l'ailleurs de la personne en discours. Quelques affinités entre personnes, temps et modes en français », [in] MOREL M.-A. et DANON-BOILEAU L., *La Deixis*, (Actes du colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), PUF, Paris, 401-408.
- MONTAGUE R. (1968), « Pragmatics », [in] KLIBANSKY R. (éd.), *La Philosophie contemporaine*, Florence, 102-122.
- MOREL M.-A. ET DANON-BOILEAU L. (1992), *La Deixis*, (Actes du colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), PUF, Paris.
- MORIER H. (1961 / 1981), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, PUF, Paris.
- PIRES M. (2004a), « Introduction au numéro », *Langage et société*, n° 108, 2004 / 2, 1-4.
- PIRES M. (2004b), « Usages et stratégies de tutoiement dans l'écrit public », *Langage et société*, n° 108, 2004 / 2, 27-56.
- RICŒUR P. (1975), *La métaphore vive*, Seuil, Paris.
- ROULET E. et al. (1987), *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne-Paris.
- ROUSSEAU A. (1992), *La deixis : un problème de logique et de philosophie du langage*, [in] *La Deixis*, (Actes du colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), PUF, Paris, 365-374.
- SARRAUTE N. (1996), *Tu ne t'aimes pas*, [in] *Œuvres complètes*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, Paris.
- SHERZER J. (1988), « Talk about *tu* and *vous* », in. M.A. JAZAYERY & W. WINTER (éds.), *Languages and Cultures. Studies in Honor of Edgar C. Polomé*, Mouton de Gruyter, Berlin / New York / Amsterdam, 611-620.
- TODOROV T. (1970), « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17, 3-11.

TU CZY VOUS?
KILKA UWAG NA TEMAT UŻYCIA FORM DRUGIEJ OSOBY
W WYWIADACH I DEBATACH PRASOWYCH

Streszczenie

Artykuł podejmuje problem użycia francuskich form drugiej osoby (liczby pojedynczej, *TU*, lub mnogiej, *VOUS*) jako zwrotu do odbiorcy w wywiadach i debatach prasowych (na przykładzie tekstów zaczerpniętych ze współczesnej prasy francuskiej). Punktem wyjścia jest teoria *deixis* czyli zbioru wyrażen językowych, które odwołują się bezpośrednio do sytuacji wypowiedzenia, nabierając w tym procesie unikalnego sensu referencyjnego. Analizowane formy drugiej osoby (zaimki i formy czasownikowe zawierające w swym znaczeniu tę kategorię osobową) mają charakter wyrażen deiktycznych, choć ich sens referencyjny nie zawsze jest jednoznacznie określony (zwłaszcza w przypadku formy *VOUS*). Tak dzieje się między innymi właśnie w dyskursie prasowym ze względu na charakteryzującą go strukturę komunikacji, opartą na zasadzie tropu komunikacyjnego (*trope communicationnel*). Zaproponowane w artykule analizy skupiają się na najbardziej widocznych użyciach wymienionych form, nie biorąc pod uwagę całego wachlarza odwołań do odbiorcy wyrażonych w trybie *implicite*, które powinny stanowić przedmiot osobnych rozważań. Podstawowe zręby analiz opierają się na takich problemach jak: stopień dystansu międzyosobowego, instytucjonalny wymiar interakcji czy relacja nadawca-odbiorca w ramach modelu komunikacji opartej na mechanizmie tropu komunikacyjnego.

Streściła Katarzyna Wołowska

Mots clefs : déictique, deuxième personne, destinataire, énonciation, presse, interview, débat.

Słowa kluczowe: wyrażenie deiktyczne, druga osoba, odbiorca, wypowiedzenie, prasa, wywiad, debata.

Key words: deictic, second person, recipient, saying, press, interview, discussion.